

08 Comptes annuels

176	Comptes annuels
176	Introduction Comptes annuels
180	Comptes du groupe
180	Compte de résultat
181	Bilan
182	Tableau de financement
182	Tableau des capitaux propres
183	Principes régissant l'établissement des comptes
187	Annexe
199	Liste des participations
201	Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
203	Comptes annuels maison mère
203	Compte de résultat
204	Bilan
205	Tableau de financement
205	Tableau des capitaux propres
206	Principes régissant l'établissement des comptes
209	Annexe
223	Rapport de l'organe de révision sur les comptes

Comptes annuels

Introduction à la partie financière

Les chiffres-clés ci-après se rapportent aux comptes annuels du groupe SSR.

Indicateurs

mio. CHF	2023	2024	Evolution
Compte de résultat			
Produits d'exploitation	1 543,3	1 561,0	17,7
Charges d'exploitation	-1 504,5	-1 543,3	-38,8
Résultat d'exploitation	38,8	17,7	-21,1
Résultat financier	-1,5	-2,3	-0,8
Impôts	-0,1	-0,1	-
Résultat d'entreprise	37,2	15,3	-21,9
Bilan			
Liquidités	126,8	123,8	-3,0
Actifs immobilisés	774,8	765,0	-9,8
Fonds propres	515,8	531,1	15,3
Total du bilan	1 128,1	1 102,8	-25,3
Tableau de financement			
Investissements	96,1	99,4	3,3
Free cashflow	-23,5	-3,0	20,5

Commentaire du compte de résultat

La SSR boucle l'exercice 2024 sur un résultat à l'équilibre

La SSR boucle l'exercice 2024 sur un résultat annuel de 15,3 millions de francs. Ce résultat positif s'explique par trois facteurs: des recettes publicitaires supérieures à la moyenne – et contrairement à la tendance à long terme – en raison des grands événements sportifs de l'année, des mesures de réduction des coûts et enfin la compensation du renchérissement sur la redevance média accordée pour la dernière fois dans son intégralité. L'utilisation des contenus SSR demeure très élevée et migre toujours plus vers les canaux numériques. La SSR continue de faire face à des défis d'envergure, raison pour laquelle elle a lancé un processus national de transformation.

L'exercice 2024 a notamment été marqué par deux grands événements sportifs: les Jeux olympiques d'été à Paris et le Championnat d'Europe de football en Allemagne. Avec son offre TV diversifiée consacrée aux Jeux olympiques, la SSR a touché quatre millions de personnes dans toute la Suisse. Elle a également enregistré quelque 30 millions de visites et 17 millions de lancements de livestreams. Sur le plan politique, l'élection présidentielle américaine, très médiatisée, et les conflits persistants en Ukraine et au Proche-Orient ont occupé le haut du tableau des audiences. Côté culture, c'est la victoire de la Suisse au Concours Eurovision de la chanson à Malmö, qui a rencontré un large écho auprès du public. L'édition 2025 de cet événement au rayonnement international se tiendra ainsi à Bâle.

Une utilisation de plus en plus numérique

L'utilisation des contenus SSR reste toujours très élevée: en Suisse, 83 % de la population (15 ans et +) utilisent au moins une fois par semaine l'une de ses offres à la radio, à la télévision, sur le web ou via des applications et plateformes de médias sociaux. On observe une nette croissance de l'utilisation numérique, en particulier auprès du public jeune: au cours de l'an passé, la part des 15-34 ans indiquant utiliser uniquement les canaux numériques de la SSR est passée de 12 à plus de 22 %. Tous groupes d'âges confondus, cette part a doublé, passant de 6 à 12 %. Plus de 60 % de la population utilise au moins en partie les contenus de la SSR via les canaux numériques.

Un résultat annuel à l'équilibre

Avec un produit d'exploitation de 1,56 milliard de francs, la SSR enregistre un résultat à l'équilibre de 15,3 millions de francs – soit 1 % du produit d'exploitation. Ce dernier a augmenté de 17,8 millions de francs par rapport à 2023. Ce résultat s'explique essentiellement par la compensation du renchérissement – accordée pour la dernière fois dans son intégralité – sur la redevance média pour quelque 70 millions de francs. Par rapport à 2023, les charges d'exploitation ont augmenté de 38,8 millions de francs. Cette hausse s'explique principalement par une correction de valeur exceptionnelle de la réserve de cotisations employeur qui a été dissoute en 2023 pour un montant de 35 millions de francs. Sans ce facteur, les charges d'exploitation SSR auraient augmenté de 3,8 millions de francs soit 0,25 %.

Stabilité des recettes commerciales et autres recettes d'exploitation

S'établissant à 207,8 millions de francs, le produit commercial est en recul de 1,8 million de francs. Grâce aux événements sportifs, les recettes issues de la publicité et du sponsoring sont restées pratiquement stables. C'est le cas également des autres recettes d'exploitation, qui comprennent la contribution de la Confédération pour le mandat pour l'étranger, les revenus locatifs des immeubles et les recettes provenant de productions de tiers. La tendance observée depuis plusieurs années pour les recettes commerciales est toutefois au net repli.

Des charges plus élevées pour la cybersécurité et la protection des données

Les charges de personnel représentent plus de la moitié des charges totales de la SSR et ont atteint 55,3 %. Par rapport à 2023, elles progressent de 58,7 millions de francs. Raison principale: la dissolution citée plus haut de la correction de valeur de la réserve de cotisations employeur pour 35 millions de francs. Les 23,7 millions restants sont imputables aux mesures salariales, à des effectifs en légère hausse en moyenne annuelle – notamment pour la cybersécurité et la protection des données – et aux coûts de restructuration. La baisse de 24,4 millions de francs des charges de programme et de production est principalement due à la dissolution d'une provision pour la diffusion FM.

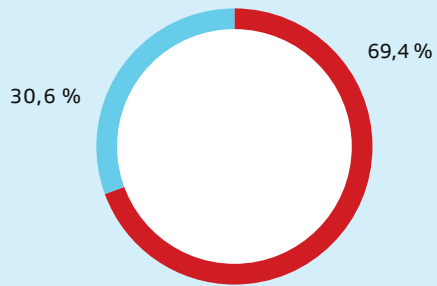
Investissements, amortissements et projets immobiliers

Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 99,4 millions de francs; ils progressent de 3 millions par rapport à 2023. De l'ordre de 73,5 millions de francs, les amortissements dépassent de 4,3 millions ceux de l'exercice précédent. Enfin, le projet du nouveau site RTS sur le campus de l'EPFL à Lausanne-Ecublens, destiné à remplacer les anciennes surfaces administratives et opérationnelles de Lausanne notamment, et le projet de cession du site de Lugano-Besso pour une concentration à Comano, avancent conformément aux plans.

Perspectives

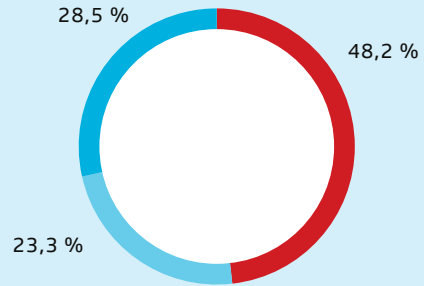
La compensation du renchérissement diminuera de 35 millions de francs en 2025. Couplé au recul attendu des recettes commerciales, ce facteur contraint la SSR à réaliser d'importantes économies pour inscrire un résultat à l'équilibre. Les années à venir s'annoncent encore plus difficiles: du fait du marché publicitaire qui continue de s'éroder et de l'abaissement du montant de la redevance média à partir de 2027 décidé par le Conseil fédéral au niveau de l'ordonnance – alors même que le niveau des coûts augmente – la SSR devra déployer chaque année des efforts supplémentaires d'économie. D'ici 2029, année du second abaissement du montant de la redevance média, le budget aura été réduit de 270 millions de francs, ou 17 %, par rapport à 2024. Du fait de la situation financière ainsi que de l'évolution des usages médiatiques du public et du marché, la SSR doit se réinventer. Elle a ainsi lancé à l'automne 2024 un processus national de transformation intitulé «Enavant SRG SSR».

Fortune 2024



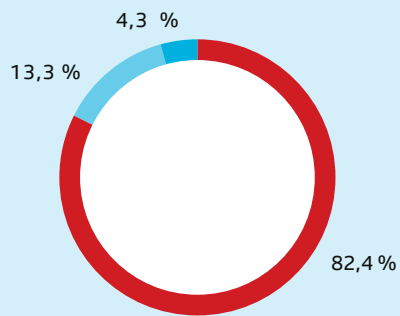
- Actifs immobilisés (2023: 68,7 %)
- Actifs circulants (2023: 31,3 %)

Structure des capitaux 2024



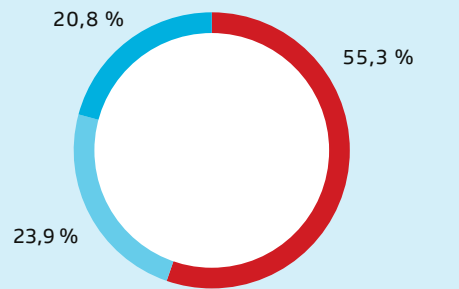
- Fonds propres (2023: 45,7 %)
- Capitaux étrangers à long terme (2023: 35,5 %)
- Capitaux étrangers à court terme (2023: 18,8 %)

Produits d'exploitation 2024



- Recettes issues de la redevance média (2023: 82,0 %)
- Recettes commerciales (2023: 13,6 %)
- Autres recettes (2023: 4,4 %)

Charges d'exploitation 2024



- Charges de personnel (2023: 52,8 %)
- Charges programme et production (2023: 26,1 %)
- Autres charges d'exploitation et amortiss. (2023: 21,1 %)

Compte de résultat et bilan en comparaison pluriannuelle

mio. CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes issues de la redevance média	1 183,1	1 222,9	1 230,9	1 265,9	1 286,2
Recettes commerciales	214,6	237,2	240,7	209,6	207,8
Autres recettes	56,9	108,4	77,2	67,8	67,0
Produits d'exploitation	1 454,6	1 568,5	1 548,8	1 543,3	1 561,0
Charges de personnel	796,0	782,8	810,0	794,1	852,9
Charges programme et production	388,5	435,0	402,2	393,3	368,8
Charges administratives et publicitaires générales	79,3	91,4	104,8	105,6	103,6
Amortissements et corrections de valeur	79,5	73,9	69,0	69,2	73,5
Autres charges d'exploitation	117,7	131,9	128,9	142,3	144,5
Charges d'exploitation	1 461,0	1 515,0	1 514,9	1 504,5	1 543,3
Résultat d'exploitation	-6,4	53,5	33,9	38,8	17,7
Résultat financier	-6,4	-3,7	-6,8	-1,5	-2,3
Impôts	-0,1	-1,1	0,5	-0,1	-0,1
Résultat d'entreprise	-12,9	48,7	27,6	37,2	15,3
Résultat d'entreprise en % du produit d'exploitation	-0,9	3,1	1,8	2,4	1,0

Les comptes annuels 2024 affichent un bénéfice d'entreprise de 15,3 millions de francs.

	2020	2021	2022	2023	2024
Actifs circulants	320,1	400,4	440,1	353,3	337,8
Actifs immobilisés	712,6	712,0	718,5	774,8	765,0
Actifs	1 032,7	1 112,4	1 158,6	1 128,1	1 102,8
Capitaux étrangers à court terme	194,1	191,3	484,1	211,5	314,3
Capitaux étrangers à long terme	436,3	470,1	195,9	400,8	257,4
Fonds propres	402,3	451,0	478,6	515,8	531,1
Passifs	1 032,7	1 112,4	1 158,6	1 128,1	1 102,8

Le total du bilan diminue de 25,3 millions pour s'établir à 1 102,8 millions de francs.

Comptes du groupe

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	G1	1 265 877	1 286 194	20 317
Recettes commerciales	G2	209 648	207 845	-1 803
Autres recettes	G3	67 734	66 999	-735
Produit d'exploitation		1 543 259	1 561 038	17 779
Charges de personnel	G4	794 127	852 851	58 724
Charges programme et production	G5	393 260	368 813	-24 447
Charges administratives et publicitaires générales	G6	105 621	103 618	-2 003
Amortissements et corrections de valeur	G7	69 206	73 486	4 280
Autres charges d'exploitation	G8	142 322	144 535	2 213
Charges d'exploitation		1 504 536	1 543 303	38 767
Résultat d'exploitation		38 723	17 735	-20 988
Résultat financier	G9	-1 498	-2 314	-816
Impôts	G10	-82	-59	23
Part des sociétés associées au résultat	G17	14	-28	-42
Résultat du groupe		37 157	15 334	-21 823

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Liquidités	G11	126 762	123 785	-2 977
Créances résultant de livraisons et de prestations	G12	47 409	33 887	-13 522
Autres créances à court terme	G13	19 946	21 339	1 393
Stock de programmes et marchandises	G14	132 017	124 771	-7 246
Comptes de régularisation actifs	G15	27 179	34 045	6 866
Actifs circulants		353 313	337 827	-15 486
Immobilisations corporelles	G16	734 990	757 461	22 471
Sociétés associées	G17	790	762	-28
Immobilisations financières	G18	36 395	1 410	-34 985
Immobilisations incorporelles	G19	2 623	5 356	2 733
Actifs immobilisés		774 798	764 989	-9 809
Actifs		1 128 111	1 102 816	-25 295
Dettes financières à court terme	G24	-	100 000	100 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	71 249	59 587	-11 662
Autres dettes à court terme	G21	33 510	33 534	24
Provisions à court terme	G22	51 197	74 962	23 765
Comptes de régularisation passifs	G23	55 605	46 193	-9 412
Capitaux étrangers à court terme		211 561	314 276	102 715
Dettes financières à long terme	G24	300 000	200 000	-100 000
Provisions à long terme	G25	100 767	57 423	-43 344
Capitaux étrangers à long terme		400 767	257 423	-143 344
Capitaux étrangers		612 328	571 699	-40 629
Capital social		480 000	480 000	-
Bénéfices et pertes cumulés		-1 374	35 783	37 157
Résultat du groupe		37 157	15 334	-21 823
Capitaux propres		515 783	531 117	15 334
Passifs		1 128 111	1 102 816	-25 295

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

Tableau de flux de trésorerie

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Résultat du groupe		37 157	15 334	-21 823
Part des sociétés associées au résultat		-14	28	42
Amortissements	G7	69 206	73 486	4 280
Correction de valeur provisions de l'employeur	G4	-35 000	-	35 000
Utilisation provisions de l'employeur	G18	-	35 000	35 000
Variation provisions sans incidence sur le fonds	G22/G25	6 162	-19 579	-25 741
Autres charges sans incidence sur le fonds		312	656	344
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-181	-61	120
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	G12	14 546	13 522	-1 024
Variation stock de programmes et marchandises	G14	-8 286	7 246	15 532
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	G13/G15	7 301	-8 259	-15 560
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	-11 809	-11 662	147
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	G21/G23	-11 969	-9 388	2 581
Flux de fonds liés à l'exploitation		67 425	96 323	28 898
Achat d'immobilisations corporelles	G16	-95 359	-97 856	-2 497
Subventions liées à des actifs	G16	0	46	46
Vente d'immobilisations corporelles	G16	240	80	-160
Remboursement de prêt	G18	5 000	-	-5 000
Achat d'immobilisations incorporelles	G19	-772	-1 570	-798
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-90 891	-99 300	-8 409
Free cashflow		-23 466	-2 977	20 489
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	G24	200 000	-	-200 000
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	G24	-250 000	-	250 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-50 000	-	50 000
Variation des fonds		-73 466	-2 977	70 489
Liquidités au 1 ^{er} janvier	G11	200 228	126 762	-73 466
Liquidités au 31 décembre	G11	126 762	123 785	-2 977
Variation des fonds		-73 466	-2 977	70 489

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capital social	Bénéfices et pertes cumulés	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023	480 000	-1 374	478 626
Résultat du groupe	-	37 157	37 157
Solde au 31 décembre 2023	480 000	35 783	515 783
Résultat du groupe	-	15 334	15 334
Solde au 31 décembre 2024	480 000	51 117	531 117

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

La nouvelle norme RPC 28 Subventions publiques (entrée en vigueur en 2024) et la norme révisée RPC 30 Comptes consolidés ont été appliquées pour la première fois durant l'exercice 2024. Dans le cadre de l'application de la norme RPC 28, des déclarations supplémentaires ont été publiées en annexe et des informations supplémentaires ajoutées dans le tableau de flux de trésorerie. Les données de l'exercice précédent figurant dans le tableau de flux de trésorerie ont été complétées en conséquence. La révision de la norme RPC 30 n'a eu aucune incidence sur les comptes du groupe.

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées pour l'année 2024 sont fournies dans l'annexe aux comptes du groupe (G 28).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation individuelle. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes. A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Si, ultérieurement, les raisons de cette détérioration de la valeur disparaissent (partiellement), on effectue une réévaluation par le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à **10 000** francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs pour des immobilisations corporelles. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les droits avec des périodes d'utilisation plus courtes sont traités comme des stocks de programmes.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan. Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Les avoirs en temps à long terme du personnel sont portés au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. Les impôts différés sont comptabilisés sur la base de l'application de valeurs déterminées selon la méthode de la juste valeur (true and fair) par comparaison avec les valeurs applicables en droit fiscal. Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les douze prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les douze mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme. Les positions sont actualisées lorsque le facteur temps joue un rôle essentiel. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Au cours de l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,6 %.

Produits

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de 12 tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle compensation du renchérissement est versée une fois par an, en se basant sur le renchérissement de l'exercice précédent. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat, la commission de vente ainsi que les taxes et redevances sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

Engagements conditionnels et créances éventuelles

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Subventions publiques

Les subventions publiques liées au résultat sont publiées dans la note G 3. Il s'agit avant tout de subventions fédérales pour le mandat SSR destiné à l'étranger. Les subventions publiques liées au patrimoine sont présentées en brut dans le tableau des flux de trésorerie, sous la rubrique «Flux de fonds liés aux opérations d'investissement». Pour ses sites de Zurich et Genève, la SSR dispose en outre de deux droits de superficie gratuits (voir G 3).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et dans lesquelles elle exerce un contrôle grâce aux droits de vote attachés à sa participation. Il regroupe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2023	2024
SWISS TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 mio. Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	100 %	100 %
Telvetia SA, en liquidation, Berne Capital actions CHF 1,0 mio. Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100 %	100 %

Swiss Radioplayer GmbH (participation à 25 %) et Radio Events GmbH (participation à 50 %), au capital initial de 20 000 francs chacune, ne sont pas consolidées en vertu du principe d'importance relative; elles figurent parmi les autres participations. La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe aux comptes du groupe (G35).

Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées. La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation.

Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est compensée directement au titre de goodwill avec les capitaux propres au moment de l'acquisition. Lors de la vente de sociétés, le goodwill imputé sur les capitaux propres est recyclé. Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats. Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des sociétés étrangères associées sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22 % en moyenne.

Annexe avec explications

G1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 265 877	1 286 194	20 317
Total	1 265 877	1 286 194	20 317

Les **recettes issues de la redevance média** progressent de 20,3 millions de francs (2023: +34,9 millions) en raison de la compensation du renchérissement sur cette redevance, qui se base sur le renchérissement de l'exercice précédent.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Publicité	140 319	141 945	1 626
Sponsoring	31 542	29 106	-2 436
Programme	37 787	36 794	-993
Total	209 648	207 845	-1 803

Les **recettes commerciales** reculent de 1,8 million de francs (2023: -31,1 millions). Grâce aux grands événements sportifs qui ont lieu tous les deux ans (Jeux olympiques d'été 2024 à Paris, Championnat d'Europe de football en Allemagne), des recettes publicitaires supplémentaires ont pu être engrangées qui compensent le recul structurel de l'année 2024. Les **recettes publicitaires** progressent ainsi de 1,6 million de francs (2023: -23,5 millions). Les **recettes de sponsoring** se contractent quant à elles de 2,4 millions de francs supplémentaires (2023: -5,1 millions) en raison du recul des opérations en contrepartie et dans le domaine du sponsoring de production. Durant l'année sous revue, les **recettes de programme** ont diminué de 1,0 million de francs (2023: -2,5 millions) – une diminution essentiellement imputable à des recettes call media moindres (-1,8 million), quand bien même les recettes de licence progressent (+0,9 million). Les droits de rediffusion et les recettes de licence (21,3 millions) ainsi que les opérations de compensation (10,1 millions) constituent la majeure partie des recettes de programme.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Contributions	21 755	21 342	-413
Prestations de services	28 718	27 175	-1 543
Autres produits d'exploitation	17 261	18 482	1 221
Total	67 734	66 999	-735

Les **subventions** publiques reculent de 0,4 million de francs (2023: -0,8 million). Pour ses sites de Genève (12 675 m²; échéance du contrat de superficie en 2044) et Zurich (31 338 m²; échéance du contrat de superficie en 2041), la SSR dispose de droits de superficie gratuits. La valeur de ces droits est estimée à 3,5 millions de francs l'an. Le **produit des prestations de services** recule de 1,5 million de francs (2023: -5,8 millions), principalement en raison de la diminution des mandats de production de tiers. Les **autres produits d'exploitation** augmentent de 1,2 million de francs (2023: -2,8 millions), sous l'effet particulier de recettes supplémentaires dans le domaine de la location (+0,4 million) et des ventes de cartes Sat Access (+0,4 million).

G4 Charges de personnel

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Salaires	646 112	656 899	10 787
Indemnités	22 045	21 713	-332
Prestations sociales	137 301	141 220	3 919
Autres charges de personnel	-11 331	33 019	44 350
Total	794 127	852 851	58 724

Par rapport à l'exercice précédent, les **salaires** ont augmenté de 10,8 millions de francs (2023: +34,6 millions). Ces coûts supplémentaires découlent de mesures salariales et d'une légère augmentation des effectifs. La réduction des avoirs en temps a cependant un effet réducteur sur les coûts. Les **autres charges de personnel** ont augmenté de 44,4 millions de francs (2023: -58,3 millions). La correction de 35,0 millions de francs sur les réserves de cotisations de l'employeur, dissoute l'année précédente, entraîne une augmentation par rapport à cette même année. Les coûts de restructuration sont supérieurs de 9,3 millions de francs à ceux de l'année précédente.

G5 Charges programme et production

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Indemnités artistes et auteur.es	19 088	17 686	-1 402
Droits d'auteur.e	95 704	112 429	16 725
Productions de tiers et commandes	223 521	223 121	-400
Charges de liaisons et de lignes	54 660	8 046	-46 614
Charges diverses programme et production	4 025	4 215	190
Variation des stocks de programmes	-3 738	3 316	7 054
Total	393 260	368 813	-24 447

Ce sont surtout les grands événements sportifs de l'exercice sous revue qui entraînent une augmentation des coûts des **droits d'auteur.e** de 16,7 millions de francs (2023: -15,2 millions). Les **productions de tiers et commandes** se contractent de 0,4 million (2023: +6,3 millions). Ces coûts incluent les dépenses nettes de la SSR pour l'Eurovision Song Contest (ESC) 2025 (contrat déficitaire). Le recul de 46,6 millions de francs des **charges de liaison et de lignes** (2023: +5,6 millions) est principalement dû à la dissolution de la provision constituée l'année précédente pour la poursuite de la diffusion FM.

G6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Charges administratives	30 686	31 331	645
Publicité	30 284	28 022	-2 262
Communication, logistique et frais	44 651	44 265	-386
Total	105 621	103 618	-2 003

Les **charges administratives** sont en progression de 0,6 million de francs (2023: -0,7 million). La majeure partie des coûts découle de loyers et de leasings (18,0 millions); les coûts restants se répartissent entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Les coûts plus élevés pour la sécurité informatique dépassent les économies réalisées dans le domaine des loyers (fin de la location d'un bâtiment à Zurich), ce qui fait augmenter les coûts de 0,6 million de francs. Les **charges publicitaires** reculent quant à elles de 2,3 millions de francs (2023: -0,7 million). Près de la moitié de ces dépenses sont des opérations en contrepartie.

G7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	67 153	71 821	4 668
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	67 153	71 821	4 668
Dépréciations immobilisations financières	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 053	1 665	-388
Valeurs incorporelles	2 053	1 665	-388
Total	69 206	73 486	4 280

La répartition et la modification des amortissements figurent dans les tableaux des immobilisations sous les rubriques G 16 et G 19.

G8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Entretien et remplacement	73 777	78 822	5 045
Autres charges	68 545	65 713	-2 832
Total	142 322	144 535	2 213

L'augmentation de 5,1 millions de francs (2023: +4,3 millions) des charges d'**entretien et remplacement** s'explique avant tout par l'augmentation du prix de l'électricité pour 6,7 millions de francs. En revanche, les frais d'entretien/de maintenance et de nettoyage ont été inférieurs de 1,4 million de francs par rapport à l'exercice précédent. Les **autres charges** reculent de 2,8 millions de francs (2023: +9,1 millions). La baisse des dépenses ressort essentiellement des contributions/cotisations (-1,3 million) et des prestations externes (-1,0 million).

G9 Résultat financier

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Produits financiers	5 223	4 453	-770
Charges financières	-6 721	-6 767	-46
Total	-1 498	-2 314	-816

Par rapport à 2023, le **résultat financier** recule de 0,8 million de francs. Facteurs déterminants: produits des participations/intérêts en diminution de 1,1 million, intérêts sur capitaux étrangers plus élevés de 0,6 million et résultats de change plus élevés de 0,9 million. Les **produits financiers** comprennent les produits des participations, les intérêts sur les placements à terme et les prêts (1,9 million) ainsi que les gains de change sur monnaies étrangères (2,6 millions). Les **charges financières** se composent des intérêts sur les capitaux étrangers (5,5 millions) et des pertes de change sur les monnaies étrangères (1,2 million).

G10 Impôts

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Impôts courants	-82	-59	23
Total	-82	-59	23

G11 Liquidités

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	15 750	14 779	-971
Fonds assimilés à des liquidités	111 012	109 006	-2 006
Total	126 762	123 785	-2 977

Le détail de ces évolutions est présenté dans le tableau des flux de trésorerie. Les avoirs à vue n'étant pas rémunérés par les organismes financiers, une grande partie des **liquidités** (109,0 millions) est placée dans des dépôts à court terme.

G12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	47 701	34 105	-13 596
Parties liées	41	7	-34
Corrections de valeur	-333	-225	108
Total	47 409	33 887	-13 522

Durant l'exercice sous revue, les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont reculé de 13,5 millions de francs (2023: -14,5 millions). 12,1 millions concernent des créances découlant de recettes publicitaires.

G13 Autres créances à court terme

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	19 946	21 339	1 393
Total	19 946	21 339	1 393

Les **autres créances à court terme** sont composées essentiellement d'une retenue d'impôt de 17,8 millions de francs découlant de la vente d'un immeuble en 2018.

G14 Stocks de programmes et de marchandises

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Paiements anticipés de programmes	21 779	18 094	-3 685
Productions maison	68 476	60 345	-8 131
Productions de tiers	41 263	46 077	4 814
Corrections de valeur	-414	-474	-60
Stocks de programmes	109 325	105 948	-3 377
Stocks de marchandises	913	729	-184
Total	132 017	124 771	-7 246

Les **versements anticipés** affichent une baisse de 3,7 millions de francs (2023: +4,4 millions) en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 3,4 millions de francs (2023: +3,8 millions) et concerne tant les productions maison que les productions de tiers. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

G15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	27 179	34 045	6 866
Total	27 179	34 045	6 866

G16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2023	436 218	127 524	137 904	6 232	707 877
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2023	1 025 945	424 403	137 904	27 872	1 616 123
Entrées	15 453	27 217	50 314	2 639	95 623
Sorties	-	-25 042	-	-737	-25 779
Reclassifications	39 660	18 425	-59 671	763	-823
Solde au 31.12.2023	1 081 058	445 003	128 547	30 537	1 685 144
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-589 728	-296 880	-	-21 639	-908 246
Amortissements prévus	-25 122	-39 813	-	-2 218	-67 153
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	-	24 535	-	709	25 246
Solde au 31.12.2023	-614 850	-312 158	-	-23 148	-950 154
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	466 209	132 847	128 547	7 387	734 990
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2024	1 081 058	445 003	128 547	30 537	1 685 144
Entrées	8 086	23 629	64 892	1 269	97 876
Sorties	-1 324	-21 866	- 331	-1 462	-24 983
Reclassifications	2 977	27 914	-33 868	149	-2 828
Solde au 31.12.2024	1 090 797	474 680	159 240	30 493	1 755 209
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-614 850	-312 158	-	-23 148	-950 154
Amortissements prévus	-26 520	-43 399	-	-1 902	-71 821
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	1 321	21 500	-	1 409	24 227
Solde au 31.12.2024	-640 049	-334 057	-	-23 641	-997 748
Valeurs comptables nettes 31.12.2024	450 748	140 623	159 240	6 852	757 461

Comme durant l'exercice précédent, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G 19). Le recul des immobilisations en construction concerne des radiations de composants ne pouvant pas être activés.

G17 Sociétés associées

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Sociétés associées	790	762	-28
Total	790	762	-28

Les détails relatifs aux **sociétés associées** figurent à l'index des participations (G 35).

G18 Immobilisations financières

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations de l'employeur	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2023	278	385	5 000	1 010	6 673
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2023	703	398	5 000	36 010	42 111
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-372	-	-5 000	-	-5 372
Solde au 31.12.2023	331	398	-	36 010	36 739
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-425	-13	-	-35 000	-35 438
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	94	-	-	35 000	35 094
Solde au 31.12.2023	-331	-13	-	-	-344
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	-	385	-	36 010	36 395
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2024	331	398	-	36 010	36 739
Entrées	-	-	-	15	15
Sorties	-331	-	-	-35 000	-35 331
Solde au 31.12.2024	-	398	-	1 025	1 423
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-331	-13	-	-	-344
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	331	-	-	-	331
Solde au 31.12.2024	-	-13	-	-	-13
Valeurs comptables nettes 31.12.2024	-	385	-	1 025	1 410

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Participations	385	385	-
Réserve de cotisations employeur	36 010	1 025	-34 985
Total	36 395	1 410	-34 985

Les **immobilisations financières** reculent du fait de l'utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur de 35,0 millions de francs.

G19 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2023	3 082	3 082
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2023	40 241	40 241
Entrées	772	772
Sorties	-3 770	-3 770
Reclassifications	823	823
Solde au 31.12.2023	38 065	38 065
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2023	-37 159	-37 159
Amortissements prévus	-2 053	-2 053
Dépréciations	-	-
Sorties	3 770	3 770
Solde au 31.12.2023	-35 442	-35 442
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	2 623	2 623
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2024	38 065	38 065
Entrées	1 570	1 570
Sorties	-988	-988
Reclassifications	2 828	2 828
Solde au 31.12.2024	41 475	41 475
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2024	-35 442	-35 442
Amortissements prévus	-1 665	-1 665
Dépréciations	-	-
Sorties	988	988
Solde au 31.12.2024	-36 119	-36 119
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	5 356	5 356

La **reclassification** provient des immobilisations corporelles (voir G 16). Les sorties concernent des mises hors service d'installations immatérielles intégralement amorties.

G20 Engagements résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	69 248	57 458	-11 790
Parties liées	2 001	2 129	128
Total	71 249	59 587	-11 662

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** diminuent de 11,7 millions de francs (2023: -11,8 millions). Près d'un tiers de ce recul est imputable à la diminution des factures d'investissement de la RSI. Une moindre partie concerne l'abandon de la diffusion FM et des factures de droits sportifs.

G21 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	22 528	22 008	-520
Parties liées	10 982	11 526	544
Total	33 510	33 534	24

Les **autres dettes à court terme** demeurent inchangées (2023: -11, 6 millions). Les dettes ouvertes figurant sous les parties liées concernent exclusivement la Caisse de pension SRG SSR.

G22 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2023	3 684	5 475	22 572	18 151	49 882
Constitution	2 311	2 490	765	-	5 566
Utilisation	-3 442	-2 962	-20 470	-	-26 874
Dissolution	-30	-494	-178	-	-702
Reclassification court/long terme	2 000	956	20 369	-	23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	4 523	5 465	23 058	18 151	51 197
Constitution	3 204	12 922	18 547	-	34 673
Utilisation	-3 327	-3 653	-20 685	-	-27 665
Dissolution	-1 186	-1 186	-1 648	-	-4 020
Reclassification court/long terme	2 000	8 979	9 798	-	20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	5 214	22 527	29 070	18 151	74 962

Les provisions figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 5,2 millions de francs (2023: 4,5 millions). Elles se composent de 2,0 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour les primes de fidélité, de 2,4 millions de francs (2023: 1,8 million) pour les absences prolongées pour cause de maladie et de 0,8 million de francs (2023: 0,7 million) pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Les **provisions pour restructuration** se montent à 22,5 millions de francs (2023: 5,5 millions) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 29,1 millions de francs (2023: 23,1 millions). Sur cette somme, 7,7 millions de francs (2023: 18,8 millions) sont provisionnés pour des projets de distribution et 20,2 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour des contrats déficitaires. Les 1,2 million de francs restants (2023: 2,3 millions) se répartissent entre diverses positions de moindre importance. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2023: 18,2 millions); elle concerne les gains immobiliers de la vente de deux immeubles au cours des exercices précédents.

G23 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	55 605	46 183	-9 422
Parties liées	-	10	10
Total	55 605	46 193	-9 412

G24 Dettes financières

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Dettes financières à court terme	-	100 000	100 000
Dettes financières à long terme	300 000	200 000	-100 000
Total	300 000	300 000	-

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au 31 octobre 2025 (100 millions de francs; taux d'intérêt à 0,7 %), 2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et 2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

G25 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable au 1.1.2023	32 456	18 000	45 247	217	95 920
Constitution	5 626	3 520	23 435	-	32 581
Utilisation	-2 270	-1 868	-109	-	-4 247
Dissolution	-	-	-163	-	-163
Reclassification court/long terme	-2 000	-956	-20 369	-	-23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	33 812	18 697	48 041	217	100 767
Constitution	4 732	3 748	175	-	8 655
Utilisation	-2 676	-2 062	-2 316	-	-7 054
Dissolution	-	-33	-24 134	-	-24 167
Reclassification court/long terme	-2 000	-8 979	-9 798	-	-20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	33 868	11 370	11 968	217	57 423

Les provisions à long terme figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 33,9 millions de francs (2023: 33,8 millions). Les taux actuariels utilisés pour l'escompte des primes de fidélité correspondent aux taux d'intérêt des obligations de caisse de la Confédération et n'évoluent pas durant l'exercice sous revue. En effet, le calcul n'est effectué que tous les trois ans. Les **provisions pour restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour plus de 11,4 millions de francs (2023: 18,7 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de plus de 0,3 million de francs (2023: 0,2 million), de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments loués de plus de 1,9 million de francs (2023: 2,3 millions) et de provisions pour les contrats déficitaires de plus de 3,3 millions de francs (2023: 5,2 millions). Les 6,5 millions de francs restants (2023: 6,3 millions) sont répartis à hauteur de 4,9 millions pour la démolition partielle d'un immeuble à Comano et de 1,2 million pour le désamiantage du bâtiment de la Galette, à Genève. 0,4 million de francs concernent diverses positions de moindre importance. La majeure partie de la reprise sous **autres provisions** est due à l'arrêt de la diffusion FM.

Autres indications

G 26 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 102,0 millions de francs (2023: 136,0 millions) pour les années 2024 à 2027. La Business Unit Sport a conclu des engagements à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant total de 188,6 millions de francs (2023: 163,6 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme sont estimés à 11,4 millions de francs (2023: 13,2 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour plus de 123,0 millions de francs (2023: 135,5 millions). Sur cette somme, 11,7 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 43,5 millions dans deux à cinq ans et 67,8 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 128,6 millions de francs (2023: 141,8 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 0,7 million de francs (2023: 4,3 millions) et les autres engagements conditionnels à 2,5 millions de francs (2023: 2,0 million). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan s'élèvent à 15,0 millions de francs (2023: 15,0 millions).

Il existe des créances éventuelles pour un total de 1,6 million de francs.

G 27 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition positives	Valeurs d'acquisition négatives
Opérations de change à option ouvertes 2023			
Achat Euro	56 827	2	1 137
Achat US-Dollar	10 357	-	276
Total achat	67 184	2	1 413
Total des opérations de change à option au 31.12.2023	67 184	2	1 413
Opérations de change à option ouvertes 2024			
Achat Euro	56 382	458	356
Achat US-Dollar	10 352	500	-
Total achat	66 734	958	356
Total des opérations de change à option au 31.12.2024	66 734	958	356

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

G 28 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2024, le cercle des personnes assurées comprenait 6755 (2023: 6798) assuré.es actif.ves et 3080 (2023: 3020) bénéficiaires de prestations.

La réserve de cotisations de l'employeur et la situation économique (avantage/engagement) vis-à-vis de l'institution de prévoyance ont évolué comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2024	Renoncia- tion à l'utilisa- tion 2024	Constitu- tion/ Utilisation 2024	Bilan 31.12.24	Bilan 31.12.23	Résultat réserves dans charges de personnel	
						2024	2023
Institutions de prévoyance	1 025	-	-34 985	1 025	36 010	35 000	-35 000
Total	1 025	-	-34 985	1 025	36 010	35 000	-35 000

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.2024	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.24	31.12.23			2024	2023
Plan de prévoyance sans excédent / déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	249 500	-	-	-	80 343	80 343	78 032
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total avantage/engagement économique et charges de prévoyance	249 500	-	-	-	80 343	80 343	78 032

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice provisoire au 31 décembre 2024. Le taux de couverture de la CPS s'élève à 107,0 % au 31 décembre 2024 (année précédente : 102,8 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

G 29 Engagements envers des institutions de prévoyance

Il existe des engagements à court terme envers la Caisse de pension pour un montant de 11,5 millions de francs au 31 décembre 2024. La dette sera réglée au 10 janvier 2025.

G 30 Honoraires de l'organe de révision

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2023: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

G 31 Evaluation des risques

La gestion des risques fait partie intégrante de toutes les décisions essentielles de la SSR en matière d'activité commerciale et de direction. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Outre l'évaluation des risques pour certains dossiers, le Conseil d'administration évalue deux fois l'an la situation générale des risques de l'entreprise.

Les risques politiques et financiers demeurent très présents durant l'exercice 2024. On notera en particulier les conséquences de la proposition du Conseil fédéral de réduire significativement, à partir de 2027, la redevance radio-TV à charge de la SSR, ainsi que la suppression partielle de la compensation du renchérissement sur la quote-part de redevance SSR à compter de 2025. Ces mesures auront un impact notable sur les finances, l'offre, les collaborateur.trices et l'entreprise dans son ensemble. Autres risques politiques: l'acceptation de l'initiative «200 francs, ça suffit!» ou un contre-projet parlementaire y relatif induisant un important potentiel de dommages pour la SSR, un financement des interventions Bauer/Chassot à charge de la SSR de même que la suppression de la subvention fédérale pour le mandat destiné à l'étranger.

Enfin, le risque d'une cyberattaque réussie contre l'entreprise est lui aussi très élevé. Comme d'autres institutions de Suisse, la SSR est exposée dans ce domaine; elle est confrontée chaque jour à des attaques, dont les motivations peuvent être financières, idéologiques ou politiques. Toute attaque qui aboutit peut mettre en péril l'offre de la SSR et engendrer des coûts de rétablissement très élevés. Dans ce contexte, avec l'organisation de l'Eurovision Song Contest (ESC) en Suisse en 2025, la SSR sera particulièrement exposée.

Comme ces dernières années, le contexte du marché et la transformation numérique – en réponse à l'évolution des habitudes d'utilisation – restent exigeants. Après une forte accélération durant la pandémie de coronavirus, la croissance de l'utilisation en ligne a ralenti. L'un des risques les plus importants est la difficulté de trouver l'offre de la SSR parmi les nouvelles interfaces utilisateur et les intermédiaires, de même que l'insécurité réglementaire quant à l'efficacité des mécanismes en place pour protéger le service public média. Il convient également de mentionner l'intelligence artificielle générative qui, outre les nombreuses opportunités qu'elle offre, entraîne également de nouveaux défis pour le journalisme de qualité.

G 32 Transactions avec des parties liées

Durant l'année sous revue, les produits réalisés avec des parties liées s'élèvent à 0,3 million de francs (2023: 0,3 million), et les charges à 8,9 millions de francs (2023: 9,7 millions): 8,9 millions (2023: 8,4 millions) pour des contributions d'exploitation et 0,0 million (2023: 1,3 million) pour des fondations d'archives cinématographiques.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,2 million de francs (2023: 1,2 million) n'ont pas été facturés à la Caisse de pension SSR, car ils auraient été refacturés à la SSR.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

G 33 Événements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes du groupe par le Conseil d'administration le 9 avril 2025, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

G 34 Personnel

	2023	2024	Evolution
Postes à temps plein au 31.12			
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	2 397	2 364	-33
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 525	1 527	2
Radiotelevisione svizzera (RSI)	1 008	990	-18
Radiotelevisiun Svizra Rumantscha (RTR)	132	127	-5
SWI swissinfo.ch (SWI)	84	83	-1
Unités d'organisation nationales et SWISS TXT SA	589	606	17
Eurovision Song Contest (ESC)	-	30	30
Total	5 735	5 727	-8
Postes à temps plein (en moyenne annuelle)			
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	2 355	2 393	38
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 551	1 556	5
Radiotelevisione svizzera (RSI)	1 012	1 010	-2
Radiotelevisiun Svizra Rumantscha (RTR)	129	128	-1
SWI swissinfo.ch (SWI)	85	82	-3
Unités d'organisation nationales et SWISS TXT SA	571	595	24
Eurovision Song Contest (ESC)	-	8	8
Total	5 703	5 772	69

G 35 Liste des participations au 31 décembre 2024

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale, en milliers	Participation SSR en %	Méthode de consolidation*
Sociétés du groupe (participation entre 50,1 % et 100 %)				
SWISS TXT SA, Bienne				
Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	CHF	1 000	100,0	intégrale
Telvetia SA, en liquidation, Berne				
Participations dans le domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	100,0	intégrale
Sociétés associées (participation entre 20 % et 50,0 %)				
Viasuisse AG, Bienne				
Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	36,1	équivalence
SMD Schweizer Mediendatenbank AG, Zurich				
Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	108	33,3	équivalence
Autres participations (participation inférieure à 20 % ou de moindre importance)				
Keystone-SDA-ATS AG, Berne	CHF	2 857	7,0	v.a.
SwissMediaCast AG, Zurich	CHF	1 330	7,7	v.a.
SwissMediaForum AG, Baden	CHF	200	10,0	v.a.
Institut für Rundfunktechnik GmbH, Munich (en liquidation)	EUR	140	5,7	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	145	10,5	v.a.
Swiss Radioplayer GmbH, Berne	CHF	20	25,0	v.a.
Radio Events GmbH, Berne	CHF	20	50,0	v.a.

* Méthode de consolidation: (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 9 avril 2025, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2024 du groupe et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégué.es de la SSR du 25 avril 2025 d'approuver les comptes annuels 2024 du groupe.

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président
Jean-Michel Cina



La directrice générale
Susanne Wille



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 180 – 200) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 9 avril 2025

BDO SA

Beat Rüfenacht
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet
Expert-réviseur agréé

Comptes de la maison mère

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	M1	1 265 877	1 286 194	20 317
Recettes commerciales	M2	209 678	207 871	-1 807
Autres recettes	M3	66 571	66 610	39
Produit d'exploitation		1 542 126	1 560 675	18 549
Charges de personnel	M4	761 593	817 580	55 987
Charges programme et production	M5	396 789	372 711	-24 078
Charges administratives et publicitaires générales	M6	101 576	97 306	-4 270
Amortissements et corrections de valeur	M7	62 829	66 180	3 351
Autres charges d'exploitation	M8	181 275	190 126	8 851
Charges d'exploitation		1 504 062	1 543 903	39 841
Résultat d'exploitation		38 064	16 772	-21 292
Résultat financier	M9	-1 103	-1 839	-736
Résultat annuel		36 961	14 933	-22 028

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

Bilan

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Liquidités	M10	123 290	117 464	-5 826
Créances résultant de livraisons et de prestations	M11	46 576	33 739	-12 837
Autres créances à court terme	M12	19 373	22 584	3 211
Stock de programmes et marchandises	M13	132 017	124 771	-7 246
Comptes de régularisation actifs	M14	17 163	21 623	4 460
Actifs circulants		338 419	320 181	-18 238
Immobilisations corporelles	M15	710 132	730 895	20 763
Immobilisations financières	M16	62 218	30 218	-32 000
Immobilisations incorporelles	M17	2 349	5 140	2 791
Actifs immobilisés		774 699	766 253	-8 446
Actifs		1 113 118	1 086 434	-26 684
Dettes financières à court terme	M22	-	100 000	100 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M18	69 223	57 152	-12 071
Autres dettes à court terme	M19	33 238	32 681	-557
Provisions à court terme	M20	51 197	74 962	23 765
Comptes de régularisation passifs	M21	53 110	43 746	-9 364
Capitaux étrangers à court terme		206 768	308 541	101 773
Dettes financières à long terme	M22	300 000	200 000	-100 000
Provisions à long terme	M23	99 790	56 400	-43 390
Capitaux étrangers à long terme		399 790	256 400	-143 390
Capitaux étrangers		606 558	564 941	-41 617
Capital social		480 000	480 000	-
Bénéfices et pertes cumulés		-10 401	26 560	36 961
Résultat annuel		36 961	14 933	-22 028
Capitaux propres		506 560	521 493	14 933
Passifs		1 113 118	1 086 434	-26 684

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

Tableau de flux de trésorerie

CHF 1000	Annexe	2023	2024	Evolution
Résultat annuel		36 961	14 933	-22 028
Amortissements	M7	62 829	66 180	3 351
Correction de valeur provisions de l'employeur	M4	-35 000	-	35 000
Utilisation provisions de l'employeur	M16	-	35 000	35 000
Variation provisions sans incidence sur le fonds	M20/M23	6 117	-19 625	-25 742
Autres charges sans incidence sur le fonds		200	628	428
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-181	-61	120
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	M11	14 876	12 837	-2 039
Variation stock de programmes et marchandises	M13	-8 286	7 246	15 532
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	M12/M14	8 188	-7 671	-15 859
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	M18	-12 400	-12 071	329
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	M19/M21	-10 392	-9 921	471
Flux de fonds liés à l'exploitation		62'912	87'475	24'563
Achat d'immobilisations corporelles	M15	-85 040	-88 857	-3 817
Subventions liées au patrimoine	M15	-	46	46
Vente d'immobilisations corporelles	M15	591	80	-511
Octroi de prêt	M16	-	-3 000	-3 000
Remboursement de prêt	M16	5 000	-	-5 000
Achat d'immobilisations incorporelles	M17	-483	-1 570	-1 087
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-79'932	-93'301	-13'369
Free cashflow		-17 020	-5 826	11 194
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	M22	200 000	-	-200 000
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	M22	-250 000	-	250 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-50 000	-	50 000
Variation des fonds		-67 020	-5 826	61 194
Liquidités au 1 ^{er} janvier	M10	190 310	123 290	-67 020
Liquidités au 31 décembre	M10	123 290	117 464	-5 826
Variation des fonds		-67 020	-5 826	61 194

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capital social	Bénéfices et pertes cumulés	Total
Solde au 1.1.2023	480 000	-10 401	469 599
Résultat annuel	-	36 961	36 961
Solde au 31.12.2023	480 000	26 560	506 560
Résultat annuel	-	14 933	14 933
Solde au 31.12.2024	480 000	41 493	521 493

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel) de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC et au Code des obligations (CO). La SSR ne disposant d'aucune réserve latente, les valeurs disponibles valent tant pour la clôture conformément aux Swiss GAAP RPC que pour celle selon le droit commercial (double clôture). Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

La nouvelle norme RPC 28 Subventions publiques (entrée en vigueur en 2024) a été appliquée pour la première fois durant l'exercice 2024. Dans le cadre de l'application de la norme RPC 28, des déclarations supplémentaires ont été publiées en annexe et des informations supplémentaires ajoutées dans le tableau de flux de trésorerie. Les données de l'exercice précédent figurant dans le tableau de flux de trésorerie ont été complétées en conséquence.

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2024:

Sociétés du groupe	2023	2024
SWISS TXT SA, Bienne		
Capital actions CHF 1,0 mio.	100 %	100 %
Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès		
Telvetia SA, en liquidation, Berne		
Capital actions CHF 1,0 mio.	100 %	100 %
Participations dans le domaine de la radiodiffusion		

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe aux comptes de la maison mère pour l'année 2024 (M 26).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation individuelle. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes. A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Si, ultérieurement, les raisons de cette détérioration de la valeur disparaissent (partiellement), on effectue une réévaluation par le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à **10 000** francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les périodes plus courtes seront traitées comme des stocks de programme.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Les avoirs en temps à long terme du personnel sont portés au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes du groupe.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Au cours de l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,6 %.

Produits

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de 12 tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle compensation du renchérissement est versée une fois par an en se basant sur le renchérissement de l'exercice précédent. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat, la commission de vente ainsi que les taxes et redevances sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

Engagements conditionnels et créances éventuelles

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Subventions publiques

Les subventions publiques liées au résultat sont publiées dans la note M 3. Il s'agit avant tout de subventions fédérales pour le mandat SSR destiné à l'étranger. Les subventions publiques liées au patrimoine sont présentées en brut dans le tableau des flux de trésorerie, sous la rubrique «Flux de fonds liés aux opérations d'investissement». Pour ses sites de Zurich et Genève, la SSR dispose en outre de deux droits de superficie gratuits (voir M 3).

Annexe avec explications

M1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 265 877	1 286 194	20 317
Total	1 265 877	1 286 194	20 317

En 2024, les **recettes issues de la redevance média** ont progressé de 20,3 millions de francs (2023: +34,9 millions) en raison de la compensation du renchérissement sur cette redevance, qui se base sur le renchérissement de l'exercice précédent.

M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Publicité	140 319	141 945	1 626
Sponsoring	31 567	29 131	-2 436
Programme	37 792	36 795	-997
Total	209 678	207 871	-1 807

Durant l'exercice sous revue, les **recettes commerciales** reculent de 1,8 million de francs (2023: -31,1 millions). Grâce aux grands événements sportifs qui ont lieu tous les deux ans (Jeux olympiques d'été 2024 à Paris, Championnat d'Europe de football en Allemagne), des recettes publicitaires supplémentaires ont pu être engrangées qui compensent le recul structurel de l'année 2024. Par rapport à 2023, les **recettes publicitaires** progressent donc de 1,6 million de francs (2023: -23,5 millions). Les **recettes de sponsoring** se contractent quant à elles de 2,4 millions de francs supplémentaires (2023: -5,1 millions) en raison du recul des opérations en contrepartie (échange) et dans le domaine du sponsoring de production. Les **recettes de programme** diminuent de 1,0 million de francs (2023: -2,5 millions) – une diminution essentiellement imputable à des recettes call media moindres (-1,8 million), quand bien même les recettes de licence progressent (+0,9 million). Les droits de rediffusion et les recettes de licence (21,3 millions) ainsi que les opérations de compensation (10,1 millions) constituent la majeure partie des recettes de programme.

M3 Autres recettes

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Contributions	21 085	21 287	202
Prestations de services	27 275	26 014	-1 261
Autres produits d'exploitation	18 211	19 309	1 098
Total	66 571	66 610	39

Les **subventions** publiques progressent de 0,2 million de francs (2023: -1,0 million). Pour ses sites de Genève (12 675 m²; échéance du contrat de superficie en 2044) et Zurich (31 338 m²; échéance du contrat de superficie en 2041), la SSR dispose de droits de superficie gratuits. La valeur de ces droits est estimée à 3,5 millions de francs l'an. Le **produit des prestations de services** recule de 1,3 million de francs, principalement en raison de la diminution des mandats de production de tiers (2023: -4,4 millions). Les **autres produits d'exploitation** augmentent de 1,1 million de francs (2023: -2,9 millions), sous l'effet particulier de recettes supplémentaires dans le domaine de la location (+0,4 million) et des ventes de cartes Sat Access (+0,4 million).

M4 Charges de personnel

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Salaires	620 435	629 375	8 940
Indemnités	21 278	20 899	-379
Prestations sociales	131 727	135 311	3 584
Autres charges de personnel	-11 847	31 995	43 842
Total	761 593	817 580	55 987

Par rapport à l'exercice précédent, les **salaires** ont augmenté de 8,9 millions de francs (2023: +32,0 millions). Ces coûts supplémentaires découlent de mesures salariales et d'une légère augmentation des effectifs. La réduction des avoirs en temps a cependant un effet réducteur sur les coûts. Les **autres charges de personnel** augmentent de 43,8 millions de francs (2023: -58,5 millions). La correction de valeur de 35,0 millions de francs sur les réserves de cotisations de l'employeur, dissoute l'année précédente, entraîne une augmentation par rapport à cette même année. Les coûts de restructuration sont supérieurs de 9,3 millions de francs à ceux de l'année précédente.

M5 Charges programme et production

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Indemnisations artistes et auteur.es	19 087	17 685	-1 402
Droits d'auteur.e	95 704	112 429	16 725
Productions de tiers et commandes	223 725	223 503	-222
Charges de liaisons et de lignes	57 986	11 563	-46 423
Charges diverses programme et production	4 025	4 215	190
Variation des stocks de programmes	-3 738	3 316	7 054
Total	396 789	372 711	-24 078

Ce sont surtout les grands événements sportifs de l'exercice sous revue qui entraînent une augmentation des coûts des **droits d'auteur.e** de 16,7 millions de francs (2023: -15,2 millions). Les **productions de tiers et commandes** diminuent de 0,2 million de francs (2023: +5,7 millions). Ces coûts incluent les dépenses nettes de la SSR pour l'Eurovision Song Contest 2025 (contrat déficitaire). Le recul de 46,4 millions de francs des **charges de liaison et de lignes** (2023: +5,4 millions) est principalement dû à la dissolution de la provision constituée l'année précédente pour la poursuite de la diffusion FM.

M6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Charges administratives	27 471	25 928	-1 543
Publicité	30 149	27 874	-2 275
Communication, logistique et frais	43 956	43 504	-452
Total	101 576	97 306	-4 270

Les **charges administratives** ont quant à elles reculé de 1,5 million de francs (2023: +1,1 million). La majeure partie des coûts découle de loyers et de leasings (17,1 millions), quand le reste se répartit entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Le recul des coûts s'explique essentiellement par l'arrêt de la location d'un bâtiment à Zurich. Les **charges publicitaires** reculent de 2,3 millions de francs (2023: -0,8 million). Près de la moitié de ces dépenses sont des opérations en contrepartie.

M7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	60 808	64 573	3 765
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	60 808	64 573	3 765
Dépréciations immobilisations financières	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 021	1 607	-414
Valeurs incorporelles	2 021	1 607	-414
Total	62 829	66 180	3 351

La répartition et la modification des amortissements figurent dans les tableaux des immobilisations sous les rubriques M 15 et M 17.

M8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Entretien et remplacement	54 505	58 985	4 480
Autres charges	126 770	131 141	4 371
Total	181 275	190 126	8 851

L'augmentation de 4,5 millions de francs (2023: +1,0 million) des **charges d'entretien et remplacement** s'explique avant tout par l'augmentation du prix de l'électricité pour 6,7 millions de francs. En revanche, les frais d'entretien/de maintenance et de nettoyage ont été inférieurs de 1,9 million de francs par rapport à l'exercice précédent. Les **autres charges** progressent de 4,4 millions de francs (2023: +15,0 millions); elles sont principalement dues à l'augmentation des charges facturées par SWISS TXT SA pour le développement des IT Services, IT Security et Distribution Services.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Produits financiers	5 488	4 770	-718
Charges financières	-6 591	-6 609	-18
Total	-1 103	-1 839	-736

Par rapport à 2023, le **résultat financier** recule de 0,7 million de francs. Facteurs déterminants: produits des participations/intérêts en diminution de 1,2 million, intérêts sur capitaux étrangers plus élevés de 0,6 million et résultats de change plus élevés de 1,1 million. Les **produits financiers** comprennent les produits des participations, les intérêts sur les placements à terme et les prêts (2,3 millions) et les gains de change sur les monnaies étrangères (2,4 millions). Les **charges financières** se composent des intérêts sur les capitaux étrangers (5,5 millions) et des pertes de change sur les monnaies étrangères (1,1 million).

M10 Liquidités

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	12 277	8 458	-3 819
Fonds assimilés à des liquidités	111 013	109 006	-2 007
Total	123 290	117 464	-5 826

Le détail de ces évolutions est présenté dans le tableau des flux de trésorerie. Les avoirs à vue n'étant pas rémunérés par les organismes financiers, une grande partie des **liquidités** (109,0 millions) est placée dans des dépôts à court terme.

M11 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	46 395	33 187	-13 208
Sociétés du groupe	287	769	482
Parties liées	41	7	-34
Corrections de valeur	-147	-224	-77
Total	46 576	33 739	-12 837

Durant l'exercice sous revue, les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont reculé de 12,8 millions de francs (2023: -14,9 millions). 12,1 millions concernent des créances découlant de recettes publicitaires.

M12 Autres créances à court terme

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	19 373	20 584	1 211
Sociétés du groupe	-	2 000	2 000
Total	19 373	22 584	3 211

Les **autres créances à court terme** progressent de 3,2 millions de francs (2023: -5,3 millions) et sont composées essentiellement d'une retenue d'impôt de 17,8 millions de francs découlant de la vente d'un terrain en 2018 dans la catégorie des **tiers**.

Les 2,0 millions figurant sous les **sociétés du groupe** concernent la filiale SWISS TXT SA.

M13 Stock de programmes et marchandises

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Paiements anticipés de programmes	21 779	18 094	-3 685
Productions maison	68 476	60 345	-8 131
Productions de tiers	41 263	46 077	4 814
Corrections de valeur	-414	-474	-60
Stocks de programmes	109 325	105 948	-3 377
Stocks de marchandises	913	729	-184
Total	132 017	124 771	-7 246

Les **versements anticipés** affichent une baisse de 3,7 millions de francs (2023: +4,4 millions) en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 3,4 millions de francs (2023: +3,8 millions) et concerne tant les productions maison que les productions de tiers. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

M14 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	17 159	21 623	4 464
Sociétés du groupe	4	-	-4
Total	17 163	21 623	4 460

M15 Immobilisations corporelles

CHF 1000					
	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2023	436 218	108 951	135 949	6 215	687 333
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2023	1 025 143	384 184	135 949	27 214	1 572 490
Entrées	15 453	20 356	46 857	2 639	85 305
Sorties	-	-24 890	-352	-737	-25 979
Reclassifications	39 660	16 252	-57 498	763	-823
Solde au 31.12.2023	1 080 256	395 902	124 956	29 879	1 630 993
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-588 925	-275 233	-	-20 999	-885 157
Amortissements prévus	-25 122	-33 473	-	-2 213	-60 808
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	-	24 395	-	709	25 104
Solde au 31.12.2023	-614 047	-284 310	-	-22 505	-920 862
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	466 209	111 593	124 956	7 374	710 132
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2024	1 080 256	395 902	124 956	29 879	1 630 993
Entrées	8 086	16 442	63 136	1 225	88 889
Sorties	-716	-20 348	-331	-901	-22 296
Reclassifications	2 977	24 212	-30 166	149	-2 828
Solde au 31.12.2024	1 090 603	416 208	157 595	30 352	1 694 758
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-614 047	-284 310	-	-22 505	-920 862
Amortissements prévus	-26 520	-36 158	-	-1 895	-64 573
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	711	20 009	-	849	21 569
Solde au 31.12.2024	-639 855	-300 457	-	-23 551	-963 863
Valeurs comptables nettes 31.12.2024	450 748	115 751	157 595	6 801	730 895

Comme durant l'exercice précédent, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir M17). Le recul des **immobilisations en construction** concerne des radiations de composants ne pouvant pas être activés.

M 16 Immobilisations financières

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations de l'employeur	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2023	-	6 218	26 000	-	32 218
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2023	-	6 531	26 000	35 000	67 531
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-5 000	-	-5 000
Solde au 31.12.2023	-	6 531	21 000	35 000	62 531
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-	-313	-	-35 000	-35 313
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	35 000	35 000
Solde au 31.12.2023	-	-313	-	-	-313
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	-	6 218	21 000	35 000	62 218
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2024	-	6 531	21 000	35 000	62 531
Entrées	-	-	3 000	-	3 000
Sorties	-	-	-	-35 000	-35 000
Solde au 31.12.2024	-	6 531	24 000	-	30 531
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-	-313	-	-	-313
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.2024	-	-313	-	-	-313
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	-	6 218	24 000	-	30 218

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Prêts aux sociétés du groupe	21 000	24 000	3 000
Prêts	21 000	24 000	3 000
Sociétés du groupe (participation supérieure à 50 %)	5 410	5 410	-
Sociétés à participations (participation entre 20 % et 49 %)	423	423	-
Autres participations (participation inférieure à 20 %)	385	385	-
Participations	6 218	6 218	-
Réserve de cotisations employeur	35 000	-	-35 000
Total	62 218	30 218	-32 000

Les **immobilisations financières** reculent du fait de l'utilisation de la **réserve de cotisations de l'employeur** de 35,0 millions de francs. A l'inverse, le **prêt** à SWISS TXT SA augmente de 3,0 millions de francs.

M17 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2023	3 064	3 064
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2023	38 792	38 792
Entrées	483	483
Sorties	-3 583	-3 583
Reclassifications	823	823
Solde au 31.12.2023	36 515	36 515
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2023	-35 728	-35 728
Amortissements prévus	-2 021	-2 021
Dépréciations	-	-
Sorties	3 583	3 583
Solde au 31.12.2023	-34 166	-34 166
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	2 349	2 349
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2024	36 515	36 515
Entrées	1 570	1 570
Sorties	-543	-543
Reclassifications	2 828	2 828
Solde au 31.12.2024	40 370	40 370
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2024	-34 166	-34 166
Amortissements prévus	-1 607	-1 607
Dépréciations	-	-
Sorties	543	543
Solde au 31.12.2024	-35 230	-35 230
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	5 140	5 140

La reclassification provient des **immobilisations corporelles** (voir M15). Les sorties concernent des mises hors service d'installations immatérielles intégralement amorties.

M18 Engagements résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	66 092	53 068	-13 024
Sociétés du groupe	1 130	1 955	825
Parties liées	2 001	2 129	128
Total	69 223	57 152	-12 071

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** reculent de 12,1 millions de francs (2023: -12,4 millions). Près d'un tiers de ce recul est imputable à la diminution des factures d'investissement de la RSI. Une moindre partie concerne l'abandon de la diffusion FM et des factures de droits sportifs.

M19 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	21 875	21 617	-258
Sociétés du groupe	803	-	-803
Parties liées	10 560	11 064	504
Total	33 238	32 681	-557

Les **autres dettes à court terme** reculent de 0,6 million de francs (2023: -10,8 millions). Les dettes ouvertes figurant sous les **parties liées** concernent exclusivement la Caisse de pension SRG SSR.

M20 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2023	3 684	5 475	22 572	18 151	49 882
Constitution	2 311	2 490	765	-	5 566
Utilisation	-3 442	-2 962	-20 470	-	-26 874
Dissolution	-30	-494	-178	-	-702
Reclassification court/long terme	2 000	956	20 369	-	23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	4 523	5 465	23 058	18 151	51 197
Constitution	3 204	12 922	18 547	-	34 673
Utilisation	-3 327	-3 653	-20 685	-	-27 665
Dissolution	-1 186	-1 186	-1 648	-	-4 020
Reclassification court/long terme	2 000	8 979	9 798	-	20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	5 214	22 527	29 070	18 151	74 962

Les **provisions** figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élevaient à 5,2 millions de francs (2023: 4,5 millions). Elles se composent de 2,0 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour les primes de fidélité, de 2,4 millions de francs (2023: 1,8 million) pour les absences prolongées pour cause de maladie et de 0,8 million de francs (2023: 0,7 million) pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Les **provisions pour restructuration** s'établissent à 22,5 millions de francs (2023: 5,5 millions) et sont destinées à des plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 29,1 millions de francs (2023: 23,1 millions). Sur cette somme, 7,7 millions de francs (2023: 18,8 millions) sont provisionnés pour des projets de distribution et 20,2 millions de francs (2023: 2,0 millions) pour des contrats déficitaires. Les 1,2 million de francs restants (2023: 2,3 millions) se répartissent entre diverses positions de moindre importance. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2023: 18,2 millions); elle concerne les gains immobiliers de la vente de deux immeubles au cours des exercices précédents.

M 21 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Tiers	52 689	43 414	-9 275
Sociétés du groupe	421	322	-99
Parties liées	-	10	10
Total	53 110	43 746	-9 364

M 22 Dettes financières

CHF 1000	2023	2024	Evolution
Dettes financières à court terme	-	100 000	100 000
Dettes financières à long terme	300 000	200 000	-100 000
Total	300 000	300 000	-

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au 31 octobre 2025 (100 millions de francs; taux d'intérêt à 0,7 %), 2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et 2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

M 23 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2023	31 749	17 993	45 247	-	94 988
Constitution	5 573	3 520	23 435	-	32 528
Utilisation	-2 261	-1 868	-109	-	-4 238
Dissolution	-	-	-163	-	-163
Reclassification court/long terme	-2 000	-956	-20 369	-	-23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	33 061	18 689	48 041	-	99 790
Constitution	4 677	3 747	175	-	8 599
Utilisation	-2 676	-2 062	-2 316	-	-7 054
Dissolution	-	-25	-24 134	-	-24 159
Reclassification court/long terme	-2 000	-8 979	-9 798	-	-20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	33 062	11 370	11 968	-	56 400

Les **provisions à long terme** figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 33,1 millions de francs (2023: 33,1 millions). Les taux actuariels utilisés pour l'escompte des primes de fidélité correspondent aux taux d'intérêt des obligations de caisse de la Confédération et n'évoluent pas durant l'exercice sous revue. En effet, le calcul n'est effectué que tous les trois ans. Les **provisions pour restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de 11,4 millions de francs (2023: 18,7 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de plus de 0,3 million de francs (2023: 0,2 million), de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments loués à hauteur de 1,9 million de francs (2023: 2,3 millions) et de provisions pour les contrats déficitaires de plus de 3,3 millions de francs (2023: 5,2 millions). Les 6,5 millions de francs (2023: 6,3 millions) restants sont répartis à hauteur de 4,9 millions pour la démolition partielle d'un immeuble à Co-mano et de 1,2 million pour le désamiantage du bâtiment de la Galette, à Genève. 0,4 million de francs concernant diverses provisions de moindre importance. La majeure partie de la reprise sous **autres provisions** est due à l'arrêt de la diffusion FM.

Autres indications

M 24 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 102,0 millions de francs (2023: 136,0 millions) pour les années 2024 à 2027. La Business Unit Sport a quant à elle conclu des contrats à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant de 188,6 millions de francs (2023: 163,6 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme s'élèvent à 11,4 millions de francs (2023: 13,2 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour un montant de 121,6 millions de francs (2023: 134,7 millions), dont 11,3 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 42,5 millions dans deux à cinq ans et 67,8 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 107,2 millions de francs (2023: 126,8 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 0,7 million de francs (2023: 4,3 millions) et les autres engagements conditionnels à 1,4 million de francs (2023: 2,0 millions). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan se montent à 15,0 millions de francs (2023: 15,0 millions).

Il existe des créances éventuelles pour un total de 1,6 million de francs.

M 25 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition positives	Valeurs d'acquisition négatives
Opérations de change à option ouvertes 2023			
Achat Euro	56 827	2	1 137
Achat US-Dollar	10 357	-	276
Total achat	67 184	2	1 413
Total des opérations de change à option au 31.12.2023	67 184	2	1 413
Opérations de change à option ouvertes 2024			
Achat Euro	56 382	458	356
Achat US-Dollar	10 352	500	-
Total achat	66 734	958	356
Total des opérations de change à option au 31.12.2024	66 734	958	356

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

M 26 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2024, le cercle des personnes assurées comprenait **6461** actif.ves (2023: **6523**) et **3054** bénéficiaires de prestations (2023: **2996**).

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (avantage, engagement) en référence à l'institution de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2024	Renoncia- tion à l'utilisa- tion 2024	Utilisation 2024	Bilan 31.12.24	Bilan 31.12.23	Résultat réserves dans charges de personnel	
						2024	2023
Institutions de prévoyance	-	-	-35 000	-	35 000	35 000	-35 000
Total	-	-	-35 000	-	35 000	35 000	-35 000

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.24	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.24	31.12.23			2024	2023
Plan de prévoyance sans excédent/déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	249 500	-	-	-	77 173	77 173	75 087
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total avantage/engagement économique et charges de prévoyance	249 500	-	-	-	77 173	77 173	75 087

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture provisoire de l'exercice, au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2024, le taux de couverture de la CPS atteignait 107,0 % (2023: 102,8 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

M 27 Engagements envers des institutions de prévoyance

Il existe des engagements à court terme envers la Caisse de pension pour un montant de 11,1 millions de francs au 31 décembre 2024. Le règlement de la dette a lieu le 10 janvier 2025.

M 28 Honoraires de l'organe de révision

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2023: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

M 29 Evaluation des risques

La gestion des risques fait partie intégrante de toutes les décisions essentielles de la SSR en matière d'activité commerciale et de direction. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Outre l'évaluation des risques pour certains dossiers, le Conseil d'administration évalue deux fois l'an la situation générale des risques de l'entreprise.

Les risques politiques et financiers demeurent très présents durant l'exercice 2024. On notera en particulier les conséquences de la proposition du Conseil fédéral de réduire significativement, à partir de 2027, la redevance radio-TV à charge de la SSR, ainsi que la suppression partielle de la compensation du renchérissement sur la quote-part de redevance SSR à compter de 2025. Ces mesures auront un impact notable sur les finances, l'offre, les collaborateur.trices et l'entreprise dans son ensemble. Autres risques politiques: l'acceptation de l'initiative «200 francs, ça suffit!» ou un contre-projet parlementaire y relatif induisant un important potentiel de dommages pour la SSR, un financement des interventions Bauer/Chassot à charge de la SSR de même que la suppression de la subvention fédérale pour le mandat destiné à l'étranger.

Enfin, le risque d'une cyberattaque réussie contre l'entreprise est lui aussi très élevé. Comme d'autres institutions de Suisse, la SSR est exposée dans ce domaine; elle est confrontée chaque jour à des attaques, dont les motivations peuvent être financières, idéologiques ou politiques. Toute attaque qui aboutit peut mettre en péril l'offre de la SSR et engendrer des coûts de rétablissement très élevés. Dans ce contexte, avec l'organisation de l'Eurovision Song Contest (ESC) en Suisse en 2025, la SSR sera particulièrement exposée.

Comme ces dernières années, le contexte du marché et la transformation numérique – en réponse à l'évolution des habitudes d'utilisation – restent exigeants. Après une forte accélération durant la pandémie de coronavirus, la croissance de l'utilisation en ligne a ralenti. L'un des risques les plus importants est la difficulté de trouver l'offre de la SSR parmi les nouvelles interfaces utilisateur et les intermédiaires, de même que l'insécurité réglementaire quant à l'efficacité des mécanismes en place pour protéger le service public média. Il convient également de mentionner l'intelligence artificielle générative qui, outre les nombreuses opportunités qu'elle offre, entraîne également de nouveaux défis pour le journalisme de qualité.

M 30 Transactions avec des parties liées

En 2024, les produits réalisés avec des parties liées s'élevaient à 0,3 million de francs (2023: 0,3 million), et les charges à 8,9 millions de francs (2023: 9,7 millions): 8,9 millions (2023: 8,4 millions) pour des contributions d'exploitation et 0,0 million (2023: 1,3 million) pour des fondations d'archives cinématographiques.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,2 million (2023: 1,2 million) n'ont pas été facturés à la Caisse de pension CPS.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

M 31 Événements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 9 avril 2025, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 9 avril 2025, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2024 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 25 avril 2025 d'approuver les comptes annuels 2024 de la maison mère.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'entreprise positif de 14,9 millions de francs, que nous proposons de verser au compte des réserves provenant des bénéfices.

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président
Jean-Michel Cina



La directrice générale
Susanne Wille



Rapport de l'organe de révision

À l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 203 – 222) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la société ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 9 avril 2025

BDO SA

Beat Rüfenacht
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet
Expert-réviseur agréé

Editeur

SRG SSR, Berne
srgssr.ch, info@srgssr.ch

Direction du projet et rédaction

Cornelia Egli, Anna Sterchi, Imelda Lütolf et Nicole Krättli (Rapport annuel)
Daniel Anderegg, Bettina Rudorf (Comptes)
srgssr.ch, info@srgssr.ch

Traduction

Service linguistique SSR, Berne
pool.tandem@srgssr.ch

Concept, design, réalisation

HEUSSERBISCHOFF AG, Zürich
heusserbischoff.ch

Photos

srgssr.ch/rg2024

Format de publication/mise en page

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à l'adresse: srgssr.ch/rg2024

Date de publication

29 avril 2025

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.
La version allemande fait foi.